

RAPPORT ANNUEL 2009-2010

RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT

PAR SERGE PELLETIER



En septembre dernier, à la suite des travaux effectués en session de planification annuelle après consultation de tous les membres, nous vous avons fait part des priorités de travail retenues pour l'année scolaire à venir tant pour le Conseil général que pour le Conseil d'administration.

Au niveau des grands enjeux du réseau, nous avons réaffirmé l'importance de travailler au renouvellement de l'école québécoise en:

- ♦ exerçant un leadership d'influence au nom des directions générales des commissions scolaires sur le développement des politiques, des encadrements et des leviers;
- ♦ créant des espaces de réflexion pour nos membres afin de développer une compréhension commune de ces changements et d'en bien saisir les enjeux;
- ♦ outillant nos membres pour leur permettre d'exercer un pilotage efficace et efficient dans leur organisation.

Nous avons aussi identifié trois chantiers de travail qui nous permettraient d'aborder ces changements prévisibles à partir de référentiels différents, mais complémentaires:

1. un chantier prioritaire dans le domaine pédagogique;
2. un chantier dans le domaine de la gouvernance en suivi au projet de loi 88;
3. un chantier portant sur l'identification des conditions gagnantes pour que ces changements aient les impacts voulus.

Les chantiers 2 et 3 semblent progresser correctement malgré certains retards «locaux», alors que les dossiers du chantier 1 ont évolué très différemment.

- ♦ Les plans d'aménagement de la formation professionnelle et technique ainsi que la politique et le programme de formation de l'éducation des adultes tardent à aboutir.
- ♦ Pour leur part, les dossiers concernant l'évaluation des apprentissages ainsi que les changements prévus au régime pédagogique se sont imposés prioritairement compte tenu de l'agenda politique de notre Ministre. D'ailleurs, ces deux dossiers provoquent une réaction négative dans tout le réseau, autant au niveau de la forme que du contenu. Nous espérons que nos récentes interventions permettront d'en arriver à des changements plus acceptables, si changement il y a!

Les Affaires de l'Association est la publication officielle de l'ADIGECS

Conception et réalisation : Christiane Tremblay

Impression : Imprimerie For inc.

Note : Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



ADIGECS

Association des Directeurs Généraux
des Commissions Scolaires du Québec

LES CONTRIBUTIONS AUX TEXTES DU RAPPORT ANNUEL

Nous vous présentons les membres qui ont contribué de façon plus immédiate à la rédaction du présent rapport annuel.



Serge Pelletier
Président



Normand Lapointe
Directeur exécutif



Raynald Thibeault
Vice-Président



Jean-François Lachance
Trésorier



Jean Denommé
Membre du CA



Louise Savard
Membre du CA



François Labbé
Collaborateur



Normande Lemieux
Membre du CA



Reynald Deraspe
Collaborateur



Serge Lefebvre
Collaborateur



Yvan Gauthier
Collaborateur



Claude Leclerc
Collaborateur

NOS RELATIONS AVEC LE MILIEU ET NOS PARTENAIRES

LES RELATIONS MELS - ADIGECS - BSM

Cette année, nous avons vécu trois rencontres formelles BSM - ADIGECS soit, les 10 septembre et 11 décembre 2009 et le 30 avril 2010. Ces rencontres nous ont permis de maintenir le contact avec l'équipe sous-ministérielle, de partager et de confronter nos points de vue respectifs sur les grands dossiers du réseau.

Il va sans dire que ces rencontres sont essentielles et incontournables. Elles nous donnent la possibilité d'influencer en amont les changements et les développements à venir. Le climat de ces rencontres est très positif, ce qui nous permet d'exprimer librement nos préoccupations et de pouvoir s'influencer mutuellement.

De façon générale, nous avons le sentiment que nous sommes de véritables partenaires pour les membres de l'équipe sous-ministérielle. À l'occasion, nous comprenons que certains dossiers sont davantage influencés par l'agenda politique. Ils peuvent donc nous apparaître brusquement sans crier gare... (changements au régime pédagogique, suspension des bonis au rendement, remplacement d'un personnel administratif sur deux lors de prise de retraite, etc.).

Malgré ces impondérables, nous devons continuer de profiter de ces moments de concertation et poursuivre aussi notre journée annuelle MELS - ADIGECS.

En terminant, il nous est agréable de remercier tous les représentants du MELS, Mmes Christiane Barbe, Brigitte Guay, Mimi Pontbriand, et MM. Alain Veilleux et Léo La France pour leur participation à cette instance, sans oublier M. Normand Gagné, pour sa précieuse collaboration lors de la préparation des ordres du jour et dans le suivi aux rencontres.

Un merci spécial à Mmes Michelle Lapointe, Marie-Claude Champoux et Line Gagné qui ont quitté en cours d'année! On ne peut passer sous silence l'implication de nos représentantes et représentants de l'ADIGECS, Louise Savard, Normande Lemieux, Line Beaulieu, Raynald Thibeault, Kevin Lukian, et leur témoignage, au nom de tous les membres, une reconnaissance bien méritée.

LE PARTENARIAT ADIGECS - FCSQ

L'année 2009-2010 n'aura pas fait exception en matière de partenariat avec la FCSQ ne serait-ce qu'au regard de l'importance des dossiers qui nous préoccupent et nous mobilisent conjointement. Ce partenariat du réseau scolaire entre l'ADIGECS et la FCSQ constitue un réel levier pour atteindre nos objectifs communs et respectifs.

À propos d'objectifs communs, l'élaboration et l'appropriation du document «*Un réseau concerté pour l'actualisation de la gouvernance scolaire*» a représenté un défi de taille que nous avons su collectivement relever avec brio. Cette position concertée autour des principaux changements reliés à la loi 88 (missions, conventions, ressources, surplus, protecteur de l'élève), que nous devons pour une bonne part au beau travail de Normande Lemieux et Jean Dénommmé, a minimalement le mérite de définir clairement, pour le MELS et les acteurs du réseau, ce vers quoi nous devons converger pour la meilleure réussite possible de tous les élèves québécois du secteur public. À cet égard, les directions générales des commissions scolaires ont eu un leadership important à assumer pour que ces orientations ne tombent pas lettre morte, colorent les actions locales et influencent les contenus des conventions de partenariat.

Par ailleurs, ce partenariat ADIGECS - FCSQ s'est également fait valoir à travers diverses actions et prises de positions qui ont, à tout coup, joué un rôle important. Il est notamment fait allusion à la stratégie et l'argumentaire développés en lien avec les modifications proposées par le MELS au régime pédagogique, aux préoccupations reliées à l'évaluation des élèves et à la persévérance scolaire. Bref, dans plusieurs dossiers, l'ADIGECS et la FCSQ ont su bien assumer leur rôle de leaders dans le domaine de l'éducation et conjuguer leurs efforts pour le mieux-être des élèves.

Ce faisant, l'ADIGECS est également présente au Conseil général de la FCSQ et aux trois commissions permanentes. La nouvelle présidente, Mme Josée Bouchard, et le nouveau Bureau de direction ont alimenté ce partenariat stratégique qui aura fort à faire dans un contexte de négociation et de mise en place des conventions de partenariat et des conventions de gestion et de réussite éducative. Les enjeux sont considérables mais l'ADIGECS sera, comme toujours, au rendez-vous pour faire en sorte que tout se passe de la meilleure façon possible.

Nos représentants aux commissions permanentes sont:

- Commission permanente sur la mission éducative **Jean Dénommmé**
- Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers **Normande Lemieux**
- Commission permanente sur les ressources humaines **Louise Savard**

Enfin, précisons que ce partenariat qui se vit avec la FCSQ, que ce soit via les commissions permanentes, le Conseil général, les PDG et autres, est important et d'une grande utilité à notre réseau. Pour la richesse des expertises engagées et la qualité des résultats obtenus, nos sincères remerciements à toutes les directions générales qui collaborent à ce partenariat.

LES RELATIONS AVEC LES DIVERS PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION

Si l'arrivée de la nouvelle présidente de la FCSQ, Mme Josée Bouchard, nous a permis de faire le point sur nos relations professionnelles et de réaffirmer l'importance de nous concerter avec la FCSQ pour faire face aux dossiers qui nous préoccupent et nous mobilisent conjointement, nous avons aussi, au niveau réseau, travaillé en collaboration avec l'ensemble de nos partenaires. Notons en particulier le regroupement des trois associations de directions d'établissement (AMDES, AQPDE, FQDE), les cadres scolaires (ACSQ), la Fédération des comités de parents (FCPQ) et la Fédération des commissions scolaires (FCSQ) pour la mise en place d'un comité de travail sur la gouvernance scolaire. Le mandat de ce comité comportait les éléments suivants:

- ♦ convenir d'une compréhension commune des nouvelles dispositions de la LIP qui sont d'ordre administratif;
- ♦ analyser les enjeux et les défis résultant de l'application de cette nouvelle loi au regard des changements administratifs;
- ♦ clarifier le partage des responsabilités, fonctions et pouvoirs, entre la commission scolaire et les établissements et dégager des orientations dans le but de définir les responsabilités communes et distinctes;
- ♦ recommander des stratégies pratiques et des attitudes favorables pour la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la LIP, tout en demeurant concentré sur la responsabilité éducative de la commission scolaire et de ses établissements.

Les travaux de ce comité ont débuté en février 2009 et se sont poursuivis jusqu'en octobre. Les résultats de ces travaux ont été approuvés par l'ensemble des partenaires associatifs l'automne dernier. Ils doivent nous influencer **localement** dans l'évolution de nos pratiques administratives qui devront assurément favoriser l'implication, la contribution et l'engagement de tous les acteurs, dans le respect des rôles et des responsabilités de chacun.

À notre avis, c'est un changement «culturel» qui devra se vivre dans chacune des commissions scolaires et dans chacun de nos établissements si nous voulons véritablement améliorer la réussite et la persévérance scolaire.

Enfin, nos rencontres de concertation des associations du réseau ont influencé positivement les positions des divers partenaires notamment au regard des changements au régime pédagogique et du dossier de l'évaluation. Ils nous ont conduits à prendre position collectivement pour le report des changements prévus au régime pédagogique.

Malgré les difficultés inhérentes au maintien d'une telle structure de concertation, nous convenons qu'il faut maintenir le cap et favoriser ce lieu d'échanges et de communication entre tous les partenaires. Les avantages que nous en retirons tous dépassent largement les irritants ponctuels qui peuvent se présenter.

COMITÉS ET SOUS-COMITÉS AVEC

LE COMITÉ MELS - RÉSEAU SUR LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

À l'instar des années antérieures, les sujets abordés au cours des rencontres entre les représentants du réseau et ceux du MELS ont été très intéressants, même si préoccupants à plusieurs égards. Toutefois, avant d'en faire un bref résumé, nous considérons important de profiter de l'occasion pour remercier sincèrement nos confrères Michel Morin, Jocelyn Carrier et Pierre Charland pour leur exceptionnelle collaboration et la justesse de leurs interventions. Leur travail, combiné à celui des membres des sous-comités où plusieurs de nos collègues sont impliqués, à celui des représentants de la FCSQ, de l'ACSQ et des associations anglophones, permet au réseau et au MELS de convenir des meilleures orientations possibles.

À cet égard, il est facile d'imaginer que le régime financier et l'application des «PCGR», avec ce que cela entraîne comme travail et changements de toutes sortes, ont généré beaucoup de discussions. Au-delà des inquiétudes que le réseau a exprimées, il faut admettre que le MELS a bien reçu nos préoccupations et, qu'au final, le financement de l'ajout d'une ressource humaine dans chaque commission scolaire et le retour aux surplus de 30 juin 2008 représentent une certaine forme de soulagement contextuel.

Par ailleurs, la fusion des fichiers RRQ - MELS pour la validation des diagnostics EHDAA afin de rendre nos professionnels plus disponibles pour les élèves, les ententes de scolarisation en formation professionnelle et l'obligation depuis cette année d'identifier les lieux de formation, la variation des effectifs et ses impacts en lien avec l'application du plan d'action sur la persévérance scolaire (ajouts d'espaces), l'enveloppe fermée en formation générale des adultes et son partage pour mieux répondre aux réalités locales, la mesure d'économie d'énergie avec des ajustements pour la rendre plus attractive, sont autant d'exemples de sujets traités au sein des sous-comités et nécessairement au Comité MELS - Réseau sur les ressources matérielles et financières.

Cette tribune, qui nous est donnée pour influencer le MELS et mieux faire comprendre les réalités avec lesquelles nous devons composer, est indispensable. La couleur que nous réussissons collectivement à donner aux décisions et orientations qui nous concernent ne sont sans doute pas toujours à la hauteur de ce que nous souhaitons, mais l'effet de nos interventions est bien réel et permet de se retrouver dans une situation mieux adaptée à notre contexte quotidien. Tout cela, comme nous le disions plus haut, grâce à l'engagement de plusieurs de nos collègues qu'il nous fait plaisir de vous présenter.

COMITÉ MELS - RÉSEAU SUR LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Jocelyn Carrier	CS	de la Côte-du-Sud
Pierre Charland	CS	de Saint-Hyacinthe
Michel Morin	CS	du Chemin-du-Roy
Raynald Thibeault	CS	De La Jonquière
Wayne Goldthorp	CS	New Frontiers

SOUS-COMITÉ SUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

Ghislaine Laramée	CS	de Laval
Carmen Lemire	CS	des Chênes
Yvan Tardif	CS	de Kamouraska-Rivière-du-Loup

SOUS-COMITÉ SUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Jean Lapointe	CS	de la Capitale
Pierre Berthelet	CS	des Monts-et-Marées
Vivianne Croubalian	CS	Lester-B. Pearson

SOUS-COMITÉ SUR LE PARC IMMOBILIER

Jocelyn Carrier	CS	de la Côte-du-Sud
Ghislaine Laramée	CS	de Laval
Colin O'Shea	CS	Western Québec

LE RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE REVU

En 2009-2010, le renouvellement pédagogique a encore été l'objet de critiques et accusé à tort de bien des maux scolaires. À titre d'exemple, notons:

- l'inquiétude des professeurs des cégeps en attente de l'arrivée des premières cohortes d'étudiants de la réforme;
- les gros titres sur les résultats à la baisse des performances des élèves de la réforme en français;
- la difficulté pour les parents de comprendre les résultats de leurs enfants par l'information consignée dans le bulletin;
- la grande complexité de l'évaluation des compétences notée par les représentants;
- le report du projet intégrateur pour la deuxième fois;
- le régime pédagogique déposé en consultation évacuant plusieurs principes liés au renouvellement, entre autres, sur les programmes de formation par cycle;
- le cadre de référence en évaluation apportant un possible bulletin national regroupant certaines compétences à évaluer et laissant une trop large place aux connaissances.

Cette longue liste de critiques sur le renouvellement, bien que peu documentée, a enclenché des séries d'aller-retour pour nos milieux scolaires, créant souvent inconfort et démobilité. Néanmoins, l'ADIGECS, par ses représentants, s'est efforcée, tant par la production de documents que lors des réunions avec les responsables ministériels, de mettre bien en évidence les enjeux et les impacts de certaines décisions. Les membres de l'ADIGECS ont toujours maintenu leur position sur la valeur du renouvellement face au développement des compétences et la réussite des élèves, malgré que tous soient conscients de la nécessité de certains ajustements. Cependant, il est essentiel de préserver la notion de compétences et de l'évaluation de celles-ci ainsi que le programme de formation. À ce titre, l'ADIGECS a toujours été au rendez-vous en tentant d'influencer, avec l'appui des partenaires du réseau, les décisions et annonces ministérielles. Cette «persévérance» dans ce dossier sera à poursuivre en 2010-2011.

LE MELS ET DIVERS PARTENAIRES

LE DOSSIER EHDA

Au cours de cette année, aucune rencontre n'a été tenue avec le MELS et nos autres partenaires concernant les orientations relatives à la clientèle EHDA. Non seulement le CGAS n'a pas siégé, mais aucune rencontre en lien avec la mise en œuvre du plan d'action EHDA n'a eu lieu.

La seule contribution officielle de l'ADIGECS fut un avis relatif à une proposition de protocole d'intervention pour les élèves diabétiques scolarisés dans leur milieu naturel.

COMITÉ MIXTE SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

Réuni à trois reprises au cours de l'année 2009-2010, le Comité mixte sur l'éducation des adultes a traité principalement du second plan d'action découlant de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.

En réponse à la demande du réseau pour une rencontre conjointe des deux comités mixtes (FGA et FP), une première consultation informelle a été effectuée par le MELS en décembre dernier. En février 2010, à Lévis, se tenait un forum économique sous l'égide du Premier Ministre. Cet événement a donné lieu à l'attribution de nouveaux mandats conjoints aux ministères de l'Éducation et du Travail concernant l'adéquation formation-emploi, la flexibilité de l'offre de formation et le développement des compétences. Le plan d'action, qui demeure une priorité gouvernementale, doit donc être revu dans cette perspective, ce qui entraîne des délais dans la production du projet de consultation. De façon réaliste, il faut envisager l'automne comme échéance potentielle.

Un autre dossier majeur a retenu l'attention du comité mixte cette année soit, la réaction au projet de règlement modifiant le régime pédagogique de la formation générale des adultes.

Malgré l'assouplissement du projet initial, le réseau a tenté de faire valoir, tant auprès du Conseil supérieur de l'éducation qu'auprès du MELS, pour un adulte qui effectue un retour aux études, les difficultés reliées au rehaussement des exigences pour l'obtention du DES. Le règlement devrait être publié au début du mois de juin.

Les partenaires du réseau et du MELS se sont entendus sur un plan de travail et les sujets suivants ont fait l'objet d'information et d'échanges.

- ◆ L'implantation des services complémentaires et la tournée des régions par la Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire (presque complétée à ce jour) pour faire connaître le cadre de référence, présenter les encadrements législatifs et règlementaires, faire état de la clientèle adulte qui fréquente les centres et susciter les échanges.
- ◆ L'orientation gouvernementale en matière de francisation de la clientèle immigrante qui favorise la gratuité des services, peu importe le lieu de formation, et les discussions avec certaines commissions scolaires.

- ◆ Les négociations entre le Fédéral et le Provincial concernant l'alphabétisation (IFPCA) qui progresseraient, mais qui n'ont pas donné lieu à une entente à ce jour.
- ◆ Les développements concernant la tournée de consultation et l'implantation de la formation de base commune, les programmes de la formation de base diversifiée et la formation des enseignants. Notons que la Ministre n'a pas encore arrêté de date pour l'implantation obligatoire de la formation de base commune.
- ◆ L'intérêt pour le réseau de maintenir une rencontre nationale annuelle sur l'éducation des adultes pour favoriser la cohésion et la mise en commun de l'expertise. Cependant, le réseau sera sollicité davantage pour l'organisation d'ateliers.
- ◆ Une démarche initiée par le MELS pour documenter les ententes entre les commissions scolaires et les organismes d'action communautaire dont la mission porte sur l'alphabétisation, la lutte contre le décrochage, le développement de l'employabilité et l'intégration sociale.
- ◆ L'intérêt du réseau de voir se développer certains indicateurs spécifiques à la FGA pour mesurer la réussite.
- ◆ Une expérimentation de centres en réseau qui a débuté en mars 2010. Le projet pilote vise à favoriser les échanges d'expertise entre les centres sur les différentes facettes des services rendus à la population adulte (SARCA, services de formation et services complémentaires).

Signalons que les échanges ont été fort constructifs avec l'équipe de la DÉAAC et que l'implication du réseau et la qualité de la concertation avec les représentants du MELS nous paraissent essentielles pour relever les défis de la formation des adultes.

COMITÉ MIXTE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Comité mixte de la formation professionnelle s'est réuni à quatre reprises, dont une réunion conjointe avec le Comité mixte sur l'éducation des adultes en 2009-2010. Une cinquième rencontre devrait se tenir avant la fin de juin.

Le réseau a tenu à ce que le comité mixte dispose d'un plan de travail annuel et qu'il soit fait état, à chaque rencontre, de l'avancement des travaux des sous-comités. Les échanges ont porté principalement sur les sujets suivants.

- ◆ L'état de situation en lien avec les plans d'aménagement et la stratégie ministérielle de redéploiement de l'offre de formation, laquelle se préciserait en fonction d'une offre distribuée selon une approche de caractérisation géographique des programmes d'études aux plans local, régional, suprarégional et national. Le Ministère serait à mesurer les incidences financières de ce nouveau portrait.

COMITÉS ET SOUS-COMITÉS AVEC

- ♦ La production, par le MELS, d'un répertoire de 80 projets prometteurs issus des plans d'aménagement disponibles pour les tables interordres. Un suivi sera effectué afin de connaître les étapes de réalisation, les conditions favorables et les résultats (efficience) pour en faire bénéficier le réseau.
- ♦ L'état de situation des parcours de continuité et des consortiums de formation financés par le MELS ainsi que l'information sur les inscriptions et le cheminement des dossiers. Certains parcours de formation pourraient être rendus disponibles au réseau incessamment.
- ♦ La satisfaction du MELS en regard de l'augmentation de la clientèle bénéficiant des services de RAC. Cependant, le roulement de personnel important dans les commissions scolaires est vu comme un frein à l'accroissement d'expertise. Un guide devrait être disponible afin de faciliter la déclaration de clientèle.
- ♦ Les paramètres financiers pour les AEP dans une perspective d'harmonisation du financement des ressources humaines avec le réseau Emploi-Québec.
- ♦ Des suivis concernant l'expérimentation de passerelles provisoires CFMS et certains DEP.
- ♦ L'intérêt du réseau de voir se développer certains indicateurs spécifiques à la FP pour mesurer la réussite.
- ♦ Les inquiétudes du réseau concernant les difficultés qu'éprouvent les commissions scolaires à dispenser des AEP et le constat que certaines AEC chevauchent en grande partie les programmes offerts dans les DEP.

Notons que, dans le dossier majeur du transfert de la production des référentiels communs en évaluation des apprentissages à des fins de sanction vers le réseau des commissions scolaires, même si les échanges ont connu des avancées, des précisions doivent être apportées par le MELS quant au cadre financier qui sera rendu disponible. En effet, il apparaît difficile d'engager la responsabilité d'un organisme à long terme sans connaître la nature et la durée du soutien financier qui sera apporté. En attendant, le MELS continue de produire les documents d'évaluation.

Par ailleurs, soulignons que la Direction de la formation professionnelle a connu, en 2009-2010, et continuera l'an prochain de connaître des changements majeurs parmi ses porteurs de dossiers. La nouvelle sous-ministre à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle, Mme Mimi Pontbriand, a tenu à rencontrer le comité mixte pour faire connaître ses orientations. Celles-ci s'inspirent du mandat confié par le Premier Ministre aux ministères du Travail et de l'Éducation de s'allier pour une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi, avec une insistance sur la flexibilité de l'offre de formation et le développement des compétences de haut savoir pour répondre aux besoins de l'industrie.

COMITÉ NATIONAL DES PROGRAMMES D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES (CNPEPT)

Présidé au départ par la sous-ministre adjointe, Mme Michelle Lapointe, remplacée à compter de décembre par Mme Mimi Pontbriand, le comité aura siégé à cinq reprises en 2009-2010. Ces réunions se tenaient à Montréal dans les locaux de l'ITHQ.

Les travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des plans régionaux d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique. Ces plans ont été présentés par la direction régionale de chacune des régions du MELS et par M. Léo La France, sous-ministre adjoint pour la communauté anglophone.

Le CNPEPT a donné son avis quant à la conformité de chacun des plans après avoir pris en compte les quatre balises suivantes:

- ♦ le développement d'une approche régionale;
- ♦ la réponse aux besoins du marché du travail de la région et du Québec;
- ♦ le potentiel de recrutement d'élèves jeunes et adultes de la région;
- ♦ la démonstration de la faisabilité économique.

Cet avis a été transmis à la Ministre qui prendra les décisions tant sur les plans proposés que sur les demandes de modifications aux cartes.

Le CNPEPT s'est aussi penché sur l'état de situation des autres chantiers, comme la RAC, ainsi que sur les parcours de continuité.

Le changement de titulaire sous-ministériel au dossier et une problématique d'assiduité des membres du comité ont respectivement teinté son fonctionnement et été l'objet de préoccupation.

COMITÉ NATIONAL DE PILOTAGE DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION «AGIR AUTREMENT» (SIAA)

La stratégie nationale «*Agir autrement*» a été déployée en 2002-2003 dans le contexte d'un plan quinquennal se terminant en juin 2007. Les écoles se situant aux rangs 8, 9 ou 10 selon l'indice du milieu socioéconomique (IMSE) étaient concernées par la SIAA. Au printemps 2007, le MELS a décidé de reconduire la stratégie pour deux années supplémentaires (2007-2008 et 2008-2009). À ce moment, 70 nouvelles écoles secondaires ont joint les 189 écoles qui cheminaient depuis cinq années. De plus, 578 écoles primaires ont intégré la stratégie au même moment. Au terme des deux années de prolongation, le MELS a fait le choix de reconduire la stratégie en 2009-2010 en y apportant des ajustements importants. Les nouveaux indices de défavorisation (IMSE) ont été appliqués de sorte que certaines écoles devenus de rangs 1 à 7 ont quitté la stratégie, alors que d'autres établissements devenus de rangs 8 à 10 ont intégré le programme en 2009-2010.

LE MELS ET DIVERS PARTENAIRES

Mandats du comité national de pilotage pour 2009-2010

- ◆ Orienter la mise en œuvre des voies de renforcement de la SIAA dans les 133 écoles phares et leur commission scolaire. Assurer le réinvestissement dans les autres écoles.
- ◆ Collaborer aux travaux d'élaboration de la «*Politique d'intervention en milieu défavorisé*» et de son plan d'action.
- ◆ Assurer le suivi des travaux des ADMD et des responsables régionaux: le point sur le projet de déploiement de l'expertise et sur les pratiques en milieu défavorisé. Le transfert de l'analyse des planifications des écoles SIAA aux commissions scolaires.

Le renforcement de la SIAA

Six voies de renforcement de la SIAA ont été mises en œuvre cette année:

1. des attentes plus précises envers les commissions scolaires et leurs écoles SIAA concernées;
2. l'adoption, par les écoles, de nouvelles approches pour favoriser la réussite des élèves et la prévention du décrochage en milieu défavorisé;
3. une gouvernance misant sur le leadership de la direction dans son école;
4. un processus continu de planification qui a du sens et qui est utile (planification triennale);
5. une reddition de comptes annuelle de la part des commissions scolaires et de leurs écoles;
6. le partage de l'expertise et le développement professionnel continu.

Les écoles phares

Dans l'ensemble du réseau, 133 écoles phares (des niveaux primaire et secondaire) ont été identifiées en fonction des actions qu'elles avaient réalisées dans le passé ainsi que de leur volonté d'en faire davantage.

Les écoles phares avaient la responsabilité d'actualiser la mise en œuvre de la 7^e voie de réussite de la stratégie d'action ministérielle «*L'école j'y tiens*». Les écoles phares ont participé à un événement national à Québec, les 18 et 19 novembre 2009. Les directions des écoles phares, accompagnées de membres du personnel et des responsables de la stratégie dans les commissions scolaires, ont participé à cette rencontre.

Présentation de projets structurants s'inspirant de la SIAA

Deux commissions scolaires ont présenté un ensemble de projets réalisés dans le cadre de la SIAA:

15 avril: Commission scolaire des Samares

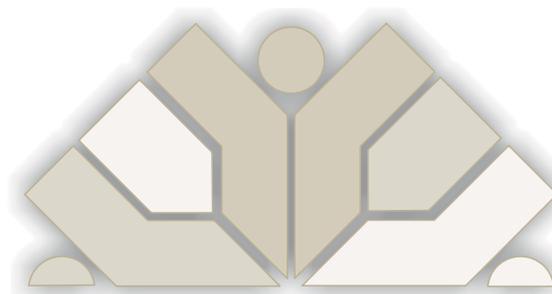
13 mai: Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

De plus, des représentants provenant de trois directions régionales ont fait part des stratégies utilisées dans leur région afin d'assurer le déploiement de la stratégie:

comités régionaux de pilotage;
comités de développement;
comités locaux de pilotage;
comités écoles.

Il est acquis que la SIAA se poursuivra au cours de la prochaine année. Les planifications des écoles sont attendues pour le 30 juin 2010. Une reddition de comptes suivra en 2010-2011.

Éventuellement, une politique nationale sur la défavorisation et son plan d'action verront le jour.



COMITÉ DE RÉFLEXION

En cette année 2009-2010, le Conseil d'administration de l'ADIGECS s'est donné un nouvel outil d'analyse pour jouer son rôle de leader en matière de pédagogie. En effet, un comité de réflexion formé de Jean Denommé, Carole Blouin, André Chamard, Claude St-Cyr, Guy Baril, Christine Tremblay et Normande Lemieux, a été institué pour réfléchir afin d'établir des consensus provinciaux sur les demandes d'avis du Ministère en matière de pédagogie.

Un premier exercice a été réalisé au moment de la consultation sur les modifications au régime pédagogique. Un rendez-vous qui regroupait une participation en provenance des sections de la Montérégie, de l'Estrie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Québec, de Montréal et de l'Abitibi-Témiscamingue, afin d'établir des consensus sur des propositions pour soutenir le Conseil d'administration de notre Association dans l'écriture de son avis.

Pour cette première expérience, nous pouvons être fiers de nos résultats et de la qualité de notre avis transmis au MELS au regard des changements au régime pédagogique. Un avis qui a été mobilisateur, courageux et qui a suscité l'intérêt auprès des autres organismes du réseau.

Au moment d'écrire ces quelques lignes, nous savons que nous aurons à mettre le Comité de réflexion à contribution pour la préparation d'un avis sur les nouvelles orientations en évaluation des apprentissages lors du processus formel de consultation de la part du MELS sur ce sujet.

Nous souhaitons recevoir vos commentaires à l'occasion de l'Assemblée générale afin d'évaluer la pertinence de maintenir de façon récurrente cette structure actuellement à l'essai. Nous comptons aussi identifier d'autres bénéfiques potentiels pour les membres de notre Association et leurs représentants à nos diverses instances.

LE PERFECTIONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

DONNER DU SENS À L'EXERCICE DE NOTRE PROFESSION

Le Comité de perfectionnement et de développement professionnel de l'ADIGECS (CPDP) crée et met en œuvre des activités de perfectionnement pour ses membres et assure un soutien financier pour les projets de formation collectifs. De plus, nous offrons sur le portail du site web de l'Association, des outils et des travaux produits par nos collègues afin d'accroître nos aspirations, nos réflexions et nos expertises en réponse aux enjeux de l'éducation.

Les activités collectives de perfectionnement sont des temps forts de la vie de notre Association et c'est toujours vrai en 2009-2010. D'abord, le Congrès 2009 tenu à Montréal, en mai dernier, nous invitait à insérer du rêve à notre gestion et à gérer pour que nos rêves et ceux de nos élèves se réalisent. En novembre, le comité organisateur du 23^e colloque de l'ADIGECS, fidèle à la tradition de qualité de cet événement annuel, a comblé les attentes de quelque 300 participants. Si les conférences sur la crédibilité, le courage managérial et la créativité ont été hautement appréciées, que dire de la performance magistrale de Michel Dextrateur qui a assuré l'animation de la journée et de la remarquable synthèse de Jean Denommé.

En janvier, 116 membres de l'ADIGECS se retrouvaient ensemble afin de s'approprier les concepts et l'approche de la gestion axée sur les résultats proposés par M. Pierre Colletterte. Une réflexion et un partage qui étaient incontournables dans le cadre de la mise en

œuvre des conventions de partenariat et des conventions de gestion et de réussite éducative. Cette journée intense a également été alimentée par les généreuses contributions de Claude St-Cyr (Région-de-Sherbrooke), Maurice Groulx (Au-Cœur-des-Vallées), Jean-François Lachance, Marie-France Boyer et Richard Chaurest (Seigneurie-des-Mille-Îles) et André Byette (Marie-Victorin). Les présentations et les documents pertinents ont été déposés sur le portail. Nous pouvons également y retrouver sous *Informations utiles/Contractualisation* des travaux produits par trois autres commissions scolaires. Nos collègues André Byette (Marie-Victorin), Jean Letarte (Chic-Chocs) et Serge Bergeron (Pays-des-Bleuets) ont voulu partager avec tous les membres de l'Association le fruit de leur travail.

Le niveau d'activité des autres programmes du Comité de perfectionnement et de développement professionnel a été un peu moins élevé qu'au cours des deux années précédentes. Un groupe PIDIGECS a complété le programme de quatre ans en février, alors que deux autres groupes poursuivaient ce parcours de formation. Malgré une vingtaine de nominations de hors-cadre depuis le printemps dernier, il ne nous a pas été possible de réunir le nombre minimal d'inscriptions pour obtenir l'autorisation de démarrer un nouveau groupe au cours de l'année. Ce n'est que partie remise. Un nouveau groupe, le 15^e depuis la création de ce programme, débutera la formation à l'automne prochain et, qui sait, à voir le nombre de départs à la retraite, si un 16^e groupe sera formé au cours de la prochaine année.

Nous nous permettons d'interroger nos collègues du secteur anglophone. Cette année, malgré le nombre élevé de renouvellements des directions générales dans les commissions anglophones, ils sont peu nombreux à s'inscrire au programme PIDIGECS. Quelles sont les causes et comment s'y prendre pour favoriser leur participation?

Cinq membres de l'ADIGECS ayant complété le PIDIGECS suivent de nouvelles formations en vue d'obtenir le diplôme de deuxième cycle d'administration scolaire ou la maîtrise en gestion de l'éducation et de la formation. Soulignons aussi que cinq autres membres des groupes 05 et 06, au terme du PIDIGECS et de la présentation d'un rapport d'intégration, obtiendront le grade de maîtrise.

Du côté du doctorat professionnel, nous avons de mauvaises nouvelles. La CRÉPUQ a refusé d'autoriser le projet présenté par l'Université de Sherbrooke. La Faculté d'éducation a indiqué son intention de poursuivre les démarches. Soyez assurés que votre CPDP assurera le suivi et tout le soutien nécessaire auprès de cette institution pour vous offrir des études de troisième cycle.

Du côté du perfectionnement individuel, cinq membres se sont prévalus du programme PIDIGECS-occasionnel. Ils se sont joints aux groupes existants pour participer aux formations sur la contractualisation (4) et sur les relations avec les médias (1). Par ailleurs, dans le but de favoriser la formation continue des membres de l'ADIGECS, le CPDP a étendu le soutien financier au perfectionnement individuel sous forme d'une allocation à raison de 100 \$ par jour de formation. Enfin, le CPDP a également accordé un soutien financier de 4 000 \$ à deux groupes dans le cadre du programme de perfectionnement et de mise à jour.

Notre comité assure aussi, en collaboration avec la FCSQ, l'ACSAQ et le MELS, la gestion du programme de subventions pour le perfectionnement organisationnel. Ainsi, cette année, ce

INTERNES DE L'ADIGECS

programme a permis la réalisation de 35 projets de perfectionnement pour les cadres et les hors-cadre des commissions scolaires sur des thèmes aussi variés que «*L'éthique - L'efficacité organisationnelle - La loi 88 - Le financement - Le processus budgétaire*» pour n'en nommer que quelques-uns. Une aide financière de 49 000 \$ a soutenu les cadres des commissions scolaires dans leur développement professionnel.

Il convient de remercier Yolande Nantel qui a quitté pour la retraite en juillet dernier. Elle a apporté une précieuse contribution au CPDP depuis 2005 en s'illustrant tout particulièrement à l'organisation des quatre derniers colloques. Cette année, deux nouveaux membres ont joint le comité: Michel Bernard (Région-de-Sherbrooke) et Solange Racine (Beauce-Etchemin).

Soulignons la très belle collaboration des membres et l'ambiance créatrice du Comité de perfectionnement et de développement professionnel. Nous sommes toujours portés par cette volonté de construire l'estime et l'épanouissement de notre profession afin qu'elle soit exercée par des gens experts et à la fine pointe d'une gestion actualisée.

MEMBRES DU COMITÉ ET PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

Président: Jean Denommé Soutien: Serge Lefebvre

PROGRAMMES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS
Perfectionnement et mise à jour <ul style="list-style-type: none">• Formations de groupe• Formations individuelles	Joanne Plourde	
Formations nationales	Claude Boivin	Joanne Plourde Solange Racine Michel Dextradeur Serge Lefebvre
Programme de stages	Solange Racine	
Colloque	Lucie La Ferrière	Michel Dextradeur Michel Bernard Solange Racine Serge Lefebvre
Comité de perfectionnement des directions générales (CPDG)	Jean Dénommé	Claude Boivin Michel Dextradeur Lucie La Ferrière
Formations universitaires <ul style="list-style-type: none">•PIDIGECS•Diplôme et maîtrise•Doctorat professionnel	Serge Lefebvre Michel Bernard Joanne Plourde	
Mentorat	Jean Dénommé	

LES PROGRAMMES D'AIDE AUX MEMBRES

En cette année record pour le nombre de mouvements de personnel hors-cadre dans le réseau des commissions scolaires, il va de soi que nos divers programmes d'aide ont été fort courus.

Un très grand nombre d'interventions ont été faites tant pour faciliter les négociations de contrats pour les nouveaux membres, que pour les membres promus à de nouvelles fonctions. Évidemment, il en a été de même concernant le soutien au respect

des conditions de départ pour ceux qui ont quitté leur emploi pour la retraite ou en vue de faire face à de nouveaux défis.

Le programme de planification financière largement favorisé par l'ADIGECS a donc été très populaire auprès de ceux qui se préparent à partir dans un horizon de cinq ans ou moins. De plus en plus de membres ont fait inclure à leur contrat le bénéfice du programme PHYSIMED, que nous recommandons à tous, qu'il soit déjà un bénéfice de leur contrat ou non.

LES COMMUNICATIONS INTERNES ET LE PORTAIL ADIGECS

Avec l'aide des représentants des membres dans les instances et comités de travail de l'ADIGECS, nous avons tenté de maintenir et d'améliorer la rapidité de l'information sur les dossiers d'importance. Notre service «INFO-ADIGECS», en provenance du bureau du président, a fait parvenir à tous les membres l'information disponible en cette année où, encore une fois, les modifications de toutes sortes ont été fort à la mode, c'est le moins qu'on puisse dire! Nous tentons de bien cibler les sujets de ces «INFO-ADIGECS» pour se concentrer sur les éléments qui revêtent une importance certaine pour les membres de l'Association.

Le portail de l'ADIGECS maintient sa vitesse de croisière. Depuis trois ans, le taux d'utilisation par les membres en fonction se situe à 86%. Seulement 21 des 155 membres en poste n'ont effectué aucune visite sur le portail. Au cours de la dernière année, 137 membres de l'Association ont accédé à la plate-forme, dont 30 membres retraités. La période de décembre à mars a été la plus active avec 678 visites effectuées par 99 membres en fonction et 16 membres retraités.

Les sections *ADIGECS général* et *Conditions de travail* sont celles qui ont été les plus fréquentées au cours de l'année totalisant respectivement 104 et 126 visiteurs. Contrairement à ce qui s'était produit en 2008 à la suite de la formation sur les élections scolaires, l'activité de formation sur la contractualisation et la gestion axée sur les résultats a eu peu d'impact sur la fréquentation du portail. On n'a en effet dénombré qu'une vingtaine de visiteurs dans les sections *Événements* et *Informations utiles* dans lesquelles avaient été publiés les documents présentés lors de la formation. Un autre facteur peut expliquer la plus faible fréquentation par rapport à 2008: malgré le souhait exprimé par les participants à la formation du 21 janvier 2010, seulement deux d'entre eux ont fait déposer sur le portail des documents produits par leur commission scolaire et utilisés dans l'élaboration des conventions de partenariat.

La fonction essentielle du portail est de faciliter la transmission de l'information aux membres de l'ADIGECS et d'être une plate-forme de partage d'expertise. Sans la contribution des membres de l'Association, il ne pourra remplir pleinement son rôle.

LE MEMBERSHIP DE L'ADIGECS

La lourdeur croissante des tâches du personnel hors-cadre a amené plusieurs commissions scolaires à ajouter un membre à leur équipe de direction générale pour être en mesure de faire face à tous les chantiers qui ne cessent de se multiplier. L'ADIGECS compte donc plusieurs DGA de plus cette année.

Quant à la «*porte tournante*» qui n'en finit pas de virevolter, nous croyons que le texte du directeur exécutif dans notre numéro d'avril du «*Bulletin de l'ADIGECS*» a permis de faire le point sur les enjeux en cours pour les commissions scolaires et tout le réseau.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice se terminant le 30 avril 2010

	BUDGET 2010-2011	RÉEL ESTIMÉ AU 30 AVRIL 2010	BUDGET 2009-2010
PRODUITS			
Cotisations annuelles	165 000 \$	165 675 \$	155 000 \$
Cotisations des retraités	7 000 \$	6 975 \$	7 000 \$
Droits d'entrée	100 \$	180 \$	100 \$
Congrès et colloque	95 000 \$	176 173 \$	85 000 \$
Intérêts créditeurs	6 000 \$	2 350 \$	6 000 \$
Commandite - bulletin	4 000 \$	3 000 \$	4 000 \$
Bourses	21 250 \$	15 000 \$	17 000 \$
Perfectionnement	55 000 \$	76 680 \$	55 000 \$
Divers	1 500 \$	875 \$	1 500 \$
TOTAL DES PRODUITS	354 850 \$	446 907 \$	330 600 \$
CHARGES			
Frais de secrétariat	12 500 \$	8 914 \$	15 000 \$
Papeterie et frais de bureau	14 000 \$	14 665 \$	14 000 \$
Assurance responsabilité	750 \$	763 \$	1 500 \$
Conseil d'administration et Conseil général	40 000 \$	39 779 \$	40 000 \$
Comités divers	50 000 \$	41 353 \$	50 000 \$
Comité de perfectionnement	50 000 \$	43 503 \$	50 000 \$
Site Web	3 000 \$	2 419 \$	3 000 \$
Timbres / Téléphone	3 000 \$	4 780 \$	1 500 \$
Congrès / Colloque	60 000 \$	61 798 \$	60 000 \$
Frais légaux	12 000 \$	7 420 \$	12 000 \$
Honoraires de consultation	60 000 \$	55 508 \$	40 000 \$
Honoraires de vérification	4 000 \$	4 515 \$	3 500 \$
Bulletin ADIGECS	12 000 \$	10 310 \$	12 000 \$
Cotisation RACAR	600 \$	608 \$	600 \$
Bourses ADIGECS	22 500 \$	16 250 \$	18 000 \$
P.A.E.	1 000 \$	- \$	1 000 \$
Service santé Physimed	- \$	- \$	1 000 \$
Civilités	1 000 \$	528 \$	4 500 \$
Frais bancaires	500 \$	405 \$	500 \$
Service planification financière	4 000 \$	5 470 \$	4 000 \$
Amortissement	500 \$	536 \$	500 \$
Autres dépenses	3 500 \$	2 383 \$	5 000 \$
TOTAL DES CHARGES	354 850 \$	321 907 \$	337 600 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	125 000 \$	(7 000 \$)

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

COMITÉ DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES DG (CDG)

Peu de réunions ont été tenues cette année. Le dossier des négociations syndicales a tenu et continue de tenir très occupés les représentants patronaux, tant du MELS que de la FSCQ et l'ACSAQ. Cependant, on peut souligner quelques éléments.

- ♦ Nous avons enfin vécu la finalisation de l'important dossier de la reclassification salariale d'une trentaine de nos membres oeuvrant dans des commissions scolaires à clientèle très nombreuse ainsi que quelques autres cas particuliers.
- ♦ En février dernier, nous avons procédé au dépôt formel de nos demandes de modifications au Règlement sur les conditions de travail du personnel hors-cadre. Nous sommes conscients que les discussions à ce sujet risquent peu de prendre leur envol avant la fin des négociations avec le personnel syndiqué.
- ♦ Nous avons pris acte de la décision gouvernementale de se donner bonne figure en suspendant, pour deux ans, les bonis au rendement du personnel hors-cadre de notre réseau. Le pilonnage médiatique y a certes été pour beaucoup dans cette décision de pénaliser une infime minorité du personnel ayant cet élément comme condition d'emploi. Il reste à voir comment seront articulés les processus découlant de cette mesure discriminatoire.
- ♦ Nous avons pris bonne note des déclarations gouvernementales qui affirment vouloir limiter aux montants consentis aux syndiqués les augmentations salariales à venir pour le personnel d'encadrement.

LES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

L'année 2009-2010 aura été riche en rebondissements pour la CERA:

- ♦ offre de fusion de la part du RACAR;
- ♦ départ de la CERA de l'Association des cadres scolaires du Québec;
- ♦ arrivée de l'APER Santé et services sociaux avec ses 2 000 membres;
- ♦ conditions de renouvellement des assurances pour l'année 2010;
- ♦ dossier des conditions de retour au travail des retraités;
- ♦ dossier du rendement de la Caisse de dépôt et du fonds de retraite du RRPE;
- ♦ différents dossiers relevant de la CERA ont aussi exigé plusieurs rencontres:

- ⇒ une assemblée générale annuelle;
- ⇒ cinq assemblées des partenaires;
- ⇒ trois conférences téléphoniques avec les partenaires;
- ⇒ quatre rencontres pour traiter de la fusion CERA RACAR.

Offre de fusion du RACAR

En avril 2009, le RACAR a fait une offre de fusion des deux regroupements d'association de cadres et hors-cadre. Un comité

conjoint RACAR - CERA composé des représentants des deux groupes s'est rencontré pour échanger et pour rédiger un document conjoint dans lequel était signifiée la structure administrative et politique souhaitée selon les membres du comité. Les partenaires de la CERA étaient favorables à cette nouvelle structure. Le RACAR nous a informés en fin de processus qu'il se retirait du comité conjoint. Il mettait ainsi fin à toute discussion sur cette question de la fusion des deux regroupements.

Départ de l'ACSQ et arrivée de l'APER

L'ACSQ a fait savoir à la CERA qu'elle entendait joindre les rangs du RACAR si la fusion des deux regroupements d'association ne pouvait se réaliser en janvier 2010. L'ACSQ a donc signifié aux partenaires de la CERA son départ pour le RACAR.

En mars 2010, l'APER Santé et services sociaux a signifié son intention de quitter le RACAR et de joindre les rangs de la CERA.

Ce départ et cette arrivée ont fait diminuer d'environ 1 000 le nombre de membres de la CERA. Cela amènera nécessairement des ajustements dans le fonctionnement administratif et politique de l'organisation.

Assurances

Les conditions financières ayant été négociées en 2008 pour les cinq prochaines années, il restait, pour l'année 2010, à s'entendre avec l'assureur (SSQ) et les partenaires (CERA, RACAR et le Secrétariat du Conseil du trésor) sur la tarification. C'est chose faite. La tarification convenue a été déposée à l'Assemblée générale de l'ADIGECS en novembre 2009.

Retour au travail des retraités

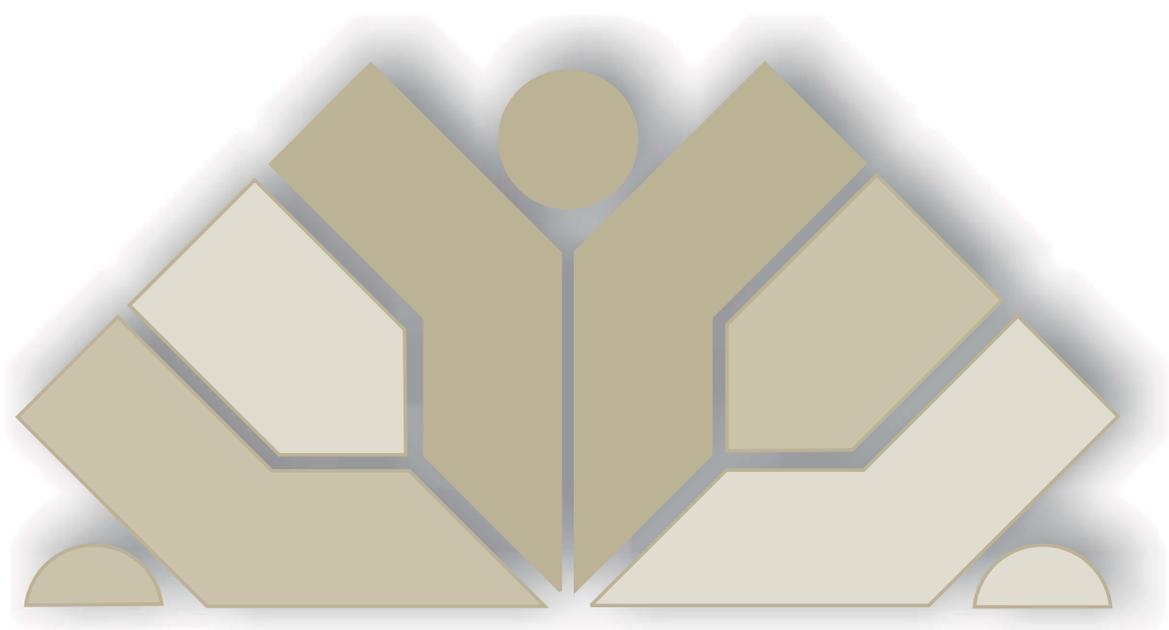
Au cours de l'année 2008-2009, le Conseil du trésor nous avait présenté des avenues dans le but de faire progresser ce dossier.

Cette année, le Secrétariat au Conseil du trésor a fait savoir que toutes les discussions sont sur la glace en attendant les développements à venir avec les instances syndicales.

Par contre, des modifications aux conditions de travail ont dû être apportées concernant le régime d'assurance des retraités du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec afin de ne plus permettre qu'un retraité participe au régime d'assurance des membres actifs à son retour au travail.

Les rendements de la Caisse de dépôt et du fonds de retraite RRPE

La crise financière de 2008 a eu un impact négatif majeur sur le rendement du fonds RRPE. Pour l'année 2009, le rendement du fonds RRPE a été de 9,8 % comparativement à un indice de portefeuille de référence de 13,7 %. Ces rendements ont été obtenus entièrement durant le deuxième semestre de l'année puisque, au 30 juin 2009, la Caisse affichait un rendement nul.



Vos assurances : **c'est réglé.**



Concours

Par ici Paris!

Demandez une soumission
et courrez la chance de gagner

Règlements disponibles
à la Vice-présidence marketing



*Exclusivement
réservé aux membres*

Obtenez **jusqu'à 15 %
de rabais** sur vos
primes d'assurance
automobile, habitation
et véhicules récréatifs.



La Capitale
assurances générales

Cabinet en assurance de dommages